

objet :
Avis sur le projet "Repeuplement des
pertuis Charentais en coquilles Saint
Jacques – année 2005" présenté par le
CRPEM de Poitou-Charentes

Monsieur le Directeur Régional des
Affaires Maritimes
17021 LAROCHELLE CEDEX 1

Vos réf. : 7865/DRAM
Nos réf. : 0226/HGS-LRHLLR/GB/myt
L'Houmeau, le 25/05/2005

Institut français de recherche
pour l'exploitation de la Mer

Station de La Rochelle
Place du Séminaire
B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40
télécoie 33 (0)5 46 50 93 79
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécoie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Directeur,

L'opération sur laquelle vous demandez l'avis de l'IFREMER dans votre courrier cité en référence est présentée dans le cadre du programme pluriannuel "Repeuplement des pertuis Charentais en coquilles Saint Jacques". A la demande du CRPEM, l'IFREMER participe aux réunions du Comité de suivi de ce programme depuis début 2004. Nous avons ainsi pu contribuer à l'écriture d'un protocole de réalisation des semis et de leur suivi en complément d'une participation en 2005 comme prestataire de service pour un suivi des semis par plongées, notre offre figurant dans le dossier présenté.

L'IFREMER, représenté par le laboratoire Environnement-Ressources des pertuis Charentais ainsi que par celui dont j'ai la responsabilité n'est donc pas extérieur à ce programme. Nous avons ainsi pu constater que des améliorations ont été apportées à sa conduite en 2005. Des progrès restent encore à faire mais cette évolution à laquelle nous participons permet de considérer que le projet mérite d'être poursuivi.

Cet avis favorable sur les opérations prévues pour 2005 s'accompagne toutefois de réserves sur quelques points du dossier présenté. En particulier, le dossier ne comporte pas les informations qui permettraient d'étayer véritablement les affirmations faites sur l'impact des semis sur le renouvellement de la ressource et son appui à la gestion de cette dernière. Les contributions indiquées sont discutables (fermeture d'une zone très restreinte et naturellement peu riche) et les objectifs de gestion paraissent devoir être mieux définis. On peut aussi regretter que le projet ne comporte aucune proposition d'action pour l'amélioration du suivi des captures.

Par ailleurs, deux aspects du projet paraissent mériter un renforcement : la procédure de choix des zones à ensemercer et les moyens dédiés à la fonction d'animation-coordination, primordiale pour la réussite d'un tel projet pilote.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gérard Biais
Responsable du Laboratoire Ressources Halieutiques de La Rochelle

Copies : Chefs des stations Ifremer de La Rochelle et de La Tremblade
Responsable du laboratoire LR PC / La Tremblade